

Crapaud rouge

Votre bulletin d'informations

infos

L'école est finie...

■ Portrait

Le Touseg Ru : un an déjà !





L'école est finie...

Eh oui cette fois l'école c'est fini, plus d'espoir de réouverture de notre école Saint Jean à la rentrée prochaine.

Malgré une multitude d'interventions auprès de toutes les instances possibles, nous n'avons pas été entendus.

Notre dernier espoir était la décision tant médiatisée du président de la république de ne plus fermer d'écoles jusqu'à la fin du mandat.

À ce jour, pas de réponse à ma demande d'éclaircissement sur la finalité de cette annonce concernant les écoles privées.

Est-ce une nouvelle fois une promesse non tenue ? Si c'est le cas, elle ne réconciliera pas la population avec les politiques.

Et pourtant c'est si simple... dire ce que l'on fait ! Mais surtout faire ce qu'on dit !

La crédibilité et la confiance passent par cette maxime.

Ce combat pour le maintien de notre école communale, nous l'avons mené tous ensemble : élus, enseignants, parents d'élèves mais aussi les tréveneucis et les tréveneucises. Cette fermeture est ressentie comme un mépris et de l'arrogance de la part de certaines instances, voire même de la défiance pour d'autres.

C'est une page qui se tourne et une immense déception qu'il nous sera difficile d'oublier.

Nous ne verrons plus les enfants traverser le bourg pour se rendre à la cantine le midi.

Nous n'aurons plus les enfants de notre école pour nous accompagner lors des commémorations. Il y aura des silences pesants.

Alors, une dernière fois, je tenais à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour le maintien de notre école. MERCI.

Après tous ces moments difficiles, nous avons besoin d'un peu d'air frais et pur mais aussi de soleil pour réchauffer nos cœurs et nos esprits...

Alors, je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été à toutes et à tous.

Marcel Sérandour,
Maire



Sommaire

• EDITO	2
• URBANISME	3
• CÉRÉMONIES ET FESTIVITÉS	3
• SPORT	7
• BILAN DE MANDATURE	8
• MAIRIE	10
• COMMUNIQUÉ DE L'ADMINISTRATION	10
• AU DELÀ DES FRONTIÈRES	15
• VIE ASSOCIATIVE	18
• ÉCOLE	20
• PORTRAIT	21
• ANNONCEURS	22
• AGENDA	24

Directeur de la publication : Marcel Sérandour, Maire
Rédaction, conception et réalisation : Marc Loosveldt, Gwenn Moity, RoudennGrafik
Ont participé à ce numéro : Gisèle Guizelin, Jean-Philippe Guiblais, Annaïk Michel
Crédit photos : Mairie de Tréveneuc, Rachel André
Impression : RoudennGrafik

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)



La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit conformément au calendrier prévisionnel. Nous sommes actuellement dans la phase 5 (finalisation du dossier).



Phase	Désignation
Préalable	Collecte des données et concertation
1	Diagnostic et enjeux
2	Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3	Orientations d'Aménagement et de Programmation
4	Règlement écrit et graphique
5	Finalisation du dossier : justifications et annexes, consultations et enquête publique
6	Finalisation du dossier en vue de son approbation

Suite à la présentation à la population en réunion publique le 12 avril 2019, le projet de Plan Local d'Urbanisme a été validé en Conseil Municipal du 23 avril puis arrêté par le Conseil d'Agglomération le 25 avril 2019. Une consultation des Personnes Publiques Associées est en-cours (durée : 3 mois). A l'issue de cette consultation, le commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Rennes tiendra des permanences en Mairie de Tréveneuc. Celles-ci ne sont

pas encore déterminées mais seront largement communiquées en temps voulu. L'enquête publique d'une durée d'un mois devrait se tenir en août et/ou septembre.

Le plan de zonage et l'ensemble des documents composant le futur PLU sont consultables dès à présent à l'accueil de la Mairie.

La municipalité se tient à votre disposition tout au long de cette révision. Vous pouvez, à tout moment, transmettre vos observations par écrit, sur papier libre ou sur le registre prévu à cet effet en Mairie.

**Ensemble construisons
Tréveneuc de demain.**

Cérémonies et Festivités

Jazz pour tous !

L'équipe de l'association **Quand le Jazz est Là** avait décidé de mettre les petits plats dans les grands pour fêter la cinquième édition du festival **Jazz Ô Château** et le résultat a été à la hauteur de nos espérances, avec une programmation sur sept jours, avec une avant-première le 1^{er} mai au café-librairie **Le Tagarin** à Binic, suivie de six jours non-stop, du 7 au 12 mai, avec au total, **16 concerts (dont 10 gratuits !)**, à **Saint-Quay-Portrieux** et à **Tréveneuc**.

Les concerts se sont succédés à Saint-Quay-Portrieux, le 7 mai (All Jazz Quintet au casino), le 8 mai (Four On Six aux Barriques sur Pattes et Play Own Play au Centre de Congrès), le 9 mai (Stratus Quartet à La Marine, avant le film Dingo au cinéma Arletty), et le 10 mai (Razzco aux Enfants Terribles), avec à chaque

fois un public nombreux.

Le vendredi soir, cap sur le château de Pommorio pour une première soirée «cosmopolite», puis qu'après l'apéro-jazz, animé par Penn AR Trio (où la pluie a joué les invitées indésirables), la salle a accueilli le quintet Corpo, venu de Suède et la trompettiste québécoise Rachel Therrien.

Retour du soleil le lendemain, avec une animation organisée sur la place du bourg conjointement avec la mairie de Tréveneuc, qui avait invité, dans le cadre des célébrations du 8 mai 1945, aux côtés d'un camp militaire reconstitué,



Cérémonies et Festivités



le groupe de danse Les Pieds Mobiles, accompagnés par le trio d'Erick Ronga, pour une démonstration de «lindy hop», que les Français ont découvert en même temps que le swing lors de l'arrivée des Américains à la Libération.

Retour au château de Pommorio l'après-midi pour découvrir l'expo photo rétrospective des quatre premières années du festival et écouter les prestations des groupes venus de l'école de musique de Lamballe, pendant que les plus petits profitaient de l'atelier-découverte.



La seconde soirée a fait le plein et après un apéro-jazz estival animé par The Little Messengers, la salle bondée a apprécié la soirée consacrée à deux groupes français : le trio de Fabrice Tarel et le quintet de Florian Pellissier.

La nouveauté de cette année, c'était la journée du dimanche, baptisée «Jazz en famille», avec au menu, une brocante musicale dès le matin, un détour à l'heure de l'apéritif aux Viviers de Saint-Marc pour écouter le Big Band du Penthièvre, et une après-midi de nouveau consacrée à la scène ouverte aux écoles de musique. Cette fois, nous avons accueilli pour la première fois le Conservatoire de Saint-Brieuc, ainsi que la chorale féminine des Aeoliennes, avant le spectacle gratuit pour le jeune public. La grande salle a fait le plein et tout le monde a pu rire et s'émerveiller avec «Jazzons-nous dans les bois», de la Compagnie Les Voila Voila : un grand moment qui a clôturé en beauté cette cinquième édition du festival Jazz Ô Château.

Pour l'association «Quand le jazz est là», c'est mission accomplie : les sept jours d'animations et de concerts ont attiré un public nombreux venu à la rencontre des artistes, dans une ambiance conviviale et festive : un résultat qui récompense

le travail d'équipe des bénévoles et des membres de l'association, avec le soutien sans faille des municipalités de Tréveneuc et de Saint-Quay-Portrieux, l'appui de Saint-Brieuc Agglomération et du département des Côtes d'Armor, le support financier des nombreux partenaires et l'accueil d'Arthur et Anne-Cécile de la Villesboisnet au château de Pommorio. A tous, un grand merci !

Ce succès récompense huit mois de préparation avec pour objectif de faire se rencontrer un public de plus en plus nombreux et les artistes dans une ambiance festive et conviviale. Jazz Ô Château ne pourrait exister sans le soutien fidèle et actif de la municipalité de Tréveneuc, ainsi que l'appui de la municipalité de Saint-Quay-Portrieux, de Saint-Brieuc Agglomération et du département des Côtes d'Armor, le soutien des nombreux partenaires privés et l'accueil d'Arthur et Anne-Cécile de la Villesboisnet : à tous, nous adressons un grand merci !

Quand le jazz est là

Siège social : mairie de Tréveneuc, 2, place du Bourg - 22410 Tréveneuc
www.jazzochateau.fr

Commémoration du 8 mai et Rétro camp militaire US Pommorio / exposition salle des loisirs

Du 8 au 12 mai, malgré la météo pluvieuse, la reconstitution historique d'un camp militaire américain et anglais de la guerre 39-45 a attiré de nombreux visiteurs. Tentes de soldats, véhicules, armes, matériels d'époque et reproduction à l'identique ont permis de se plonger dans l'atmosphère voulue par les membres de l'association MVCG Bretagne.



Dans la salle des loisirs s'est tenue en parallèle une exposition sur la seconde guerre mondiale avec archives, matériels de parachutiste américain, journaux d'époque, affiches... Plus de 300 visiteurs sont venus.

La municipalité remercie M. Arthur de la Villesboisnet pour nous avoir permis l'installation du camp dans le parc de Pommorio et Monsieur Ronan Martin, président du MVCG Bretagne qui a proposé cette animation lors de sa venue à la commémoration du 8 mai 2018.



Concert Jazz et danse sous la perganda



A l'occasion du **festival Jazz ô château, le 11 mai, le groupe Eric Ronga Trio**, accompagné des danseurs de la Compagnie des pieds mobile nous a permis de swinger sous la perganda par leur démonstration de Lindy hop. Un moment énergique partagé sous la perganda nouvellement habillée de stores la coupant du vent pour des occasions comme celle-ci.



Vide-greniers

Le **Vide-greniers, organisé le 16 juin** par la Société de Chasse La Saint-Marc a reçu des centaines de visiteurs pour 150 exposants. Le prochain aura lieu le 29 septembre (réservations au 06 81 19 00 11).



Feu de la Saint Jean

Traditionnellement en terre de Bretagne, le solstice d'été est célébré par un feu de joie, Tantad en breton, auprès duquel les villageois se rassemblent en sonnant, chantant et dansant.

Cette année, l'animation a été confiée aux Danseurs du Goëlo, association tréveneucquoise. En cette fin d'année scolaire si particulière, ils ont choisi de mettre les enfants de l'école communale à l'honneur. Après plusieurs cours donnés par Annick, titulaire d'un moniteurat enfants en danses traditionnelles, accompagnée de Jean-Michel, les enfants ont travaillé dur.

Les danseurs du Goëlo ont présenté des danses de Plaintel, du Mené, des pays de Loudéac, du Trégor, d'Ille et Vilaine, du vannetais et de Loire Atlantique, revêtus de costumes du Trégor, d'autres inspirés du

pays de Saint Brieuc, des coiffes de Saint-Brieuc campagne, Saint-Carreuc et Trégor, représentant ainsi la Bretagne multiple. Petits et grands étaient accompagnés de Marie-Renée Harnois à la vielle, Marie-Pierre Heuze et Gilbert Mahe aux accordéons diatoniques, Émile Bidon flutes et bombarde.

En présence des parents d'élèves, des touristes et des tréveneucquois, les danseurs ont donné le ton à cette soirée sous le signe de l'émotion et de la joie. Le bagad Sant Ke a complété le tableau, donnant les frissons dans cette prairie, sous un ciel clément.

La voie était ainsi ouverte pour la balade contée par Myriam Gautier, mélangeant mystère et féerie. La balade s'est effectuée en musique, aux sons des instruments d'Hervé Dodé et son amie au violon.



Cérémonies et Festivités



Ensemble courons contre le cancer

Toute l'année, de nombreuses manifestations sont organisées par différentes associations pour récolter des fonds qui sont ensuite reversés à la Ligue contre le cancer.

Le 10 mai, Maryvonne Le Tertre, responsable locale de la Ligue, a remis à Pierrick Massé, trésorier départemental de la Ligue, un chèque de 4 566 €, en présence du maire Marcel Sérandour et de nombreux bénévoles. « Cette somme correspond à 3 766 € récoltés par le trail des falaises du 14 avril qui a rassemblé 507 participants sans oublier la première participation du club de longe côte de Binic mais aussi par le théâtre de Plourhan, l'opération Octobre rose des Fils d'argent de Plourhan », souligne Maryvonne. Elle précise également que « cela fait seize ans que nous organisons ces manifestations. Cela nous a permis de ré-

colter près de 60 000 € ». Les Chemins et les rêves de Lantic ont versé 300 € et le trail Glazig 500 € (total 4 566 €).

Le mot de la fin a été prononcé par Pierrick Massé. « Le budget de la Ligue est d'environ 1 million d'euros par an. Nous

reversons environ 400 000 € pour la recherche et la prévention. Dans les Côtes-d'Armor ce sont 100 bénévoles qui œuvrent à la bonne marche de la ligue contre le cancer. »



Triathlon

Pour une première, c'est une réussite totale : la cinquième édition du Triathlon de la Baie d'Armor, s'est déroulée le 2 juin à Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc, dans de parfaites conditions. Organisation, bénévoles, services techniques municipaux, tout concourait à la réussite d'une journée qui aura réuni 350 triathlètes (150 le matin pour la version « light », 200 à 13 h pour l'épreuve reine).



Bilan de mandature 2014-2020

Ce qui était prévu

- Priorité à la réhabilitation du centre bourg et de ses abords immédiats, concrétisée dans le temps, au regard des moyens financiers de la commune.
- Révision du plan local d'urbanisme nécessitée par l'obligation de sa mise en conformité au regard de la loi littoral, du schéma de cohérence territoriale (SCOT), de la loi sur l'eau.
- Participation aux mises en conformité des assainissements collectifs en lien avec Saint-Quay-Portrieux ou la communauté de commune dans la prise de compétence possible.
- Entretien en général de la voirie communale et goudronnage de certains tronçons de rue et impasse prenant en compte l'arrivée prochaine du très haut débit sur la commune.
- Le traitement des voies accidentogènes par des alertes visuelles ou par des marquages au sol, impliquant une limitation de vitesse.
- Entretien du patrimoine communal.
- Soutien à l'école Saint-Jean dans le cadre du contrat d'association.
- Poursuite du programme de développement de la culture sous toutes ses formes favorisation des activités proposées par les associations et le comité des fêtes.
- Porter un intérêt nouveau aux activités sportives et culturelles souhaitées par nos jeunes.
- Aider au maintien à domicile et à la réhabilitation de logements en soutenant les demandes auprès des services concernés.
- Poursuite de l'action du CCAS en favorisant les échanges avec les personnes en difficulté.

Ce qui a été fait !

Centre bourg

La réhabilitation du centre bourg a été réalisée dans sa totalité. C'est sans doute l'investissement le plus important jamais réalisé dans notre commune. Cette réalisation plébiscitée par les services de l'État nous a valu quelques distinctions toujours agréables au regard de l'engagement de notre commune.



Que ce soit la bibliothèque, la boulangerie ou le bar tabac ainsi que la cantine scolaire, mais encore les trois logements, nous ne pouvons que nous réjouir de cet investissement.

Notre cœur de Bourg est aujourd'hui un lieu sécurisé accessible à tous et en même temps un lieu de convivialité apprécié par la population.



Plan Local d'Urbanisme



La révision de notre plan local d'urbanisme (PLU) touche aujourd'hui à sa fin et nous devrions obtenir l'arrêté de mise en conformité pour la fin de l'année 2019.

Cette révision du PLU nous laisse un peu sur notre faim, car elle devait nous donner un peu de souplesse quant à la loi littoral or, force est de constater que nous n'avons rien obtenu quant aux villages concernés par les dents creuses, notamment. Nous devrions en revanche obtenir une plus grande souplesse sur la surface de construction dans ces zones. En effet, dans ces villages nous avons obtenu une possibilité d'agrandissements de l'habitat existant jusqu'à 50 m².

Assainissement

En ce qui concerne l'assainissement de notre commune il faut savoir que nous sommes rattachés à la station de Saint-Quay-Portrieux. Celle-ci étant bientôt en cours de rénovation, nous allons bientôt pouvoir bénéficier de son agrandissement pour poursuivre le développement de notre commune.

Cependant, la prise de compétence assainissement de l'agglomération nous fera prendre quelques mois de retard sur cet important programme. Pour exemple, nous avons envisagé la mise en place d'une deuxième pompe de relevage au lieu-dit les Dalliois. À ce jour les travaux ne sont toujours pas réalisés et nous n'avons aucune nouvelle des services concernés !

Voirie

Les travaux de voiries prévus au programme ont été largement réalisés. Ainsi, c'est presque 5 km de voiries qui ont reçu un enrobé à 150 kg au m², gage d'une longévité assurée.

Nous avons également investi dans la prévention dans le cadre de l'achat de radars pédagogiques ou dans la pose de ralentisseurs à titre d'essai. Force est de constater qu'il nous faudra persévérer dans cette voie pour la sécurité de tous.

Patrimoine



Durant ce mandat nous n'avons pas oublié l'entretien de notre patrimoine communal. Ainsi nous avons réalisé les joints sur la chapelle Saint-Marc, changé le parquet du cœur de l'église ainsi que les poutres de soutien du beffroi mais également réalisé un beffroi tout neuf en 2018 avant les cérémonies du 11 novembre.

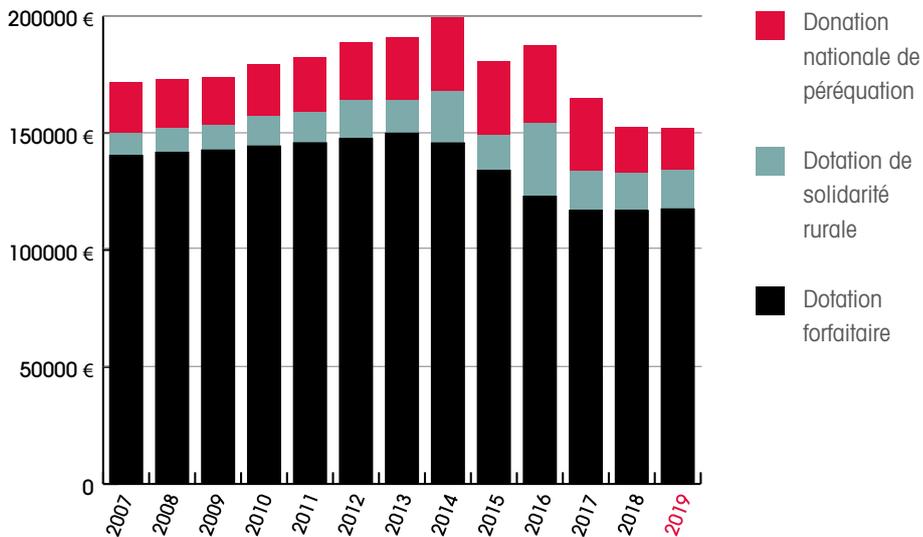
N'oublions pas non plus la rénovation du parvis de l'église dans le cadre du centre bourg ainsi que la remise à niveau de son éclairage en pourtour.

Notre soutien à l'école sous toutes ses formes malgré le résultat que l'on sait et qui ne nous satisfait pas, loin s'en faut. La disparition de notre école est un véritable crève cœur.

Vie Associative

Notre total soutien aux associations sous quelques formes que ce soient, et elles sont nombreuses sur notre commune.

Que ce soit par la mise à disposition de salles, de prêts de matériels, de l'aide de notre personnel communal. Pour rappel, nous avons investi dans du nouveau matériel (barnums, stores pour la perganda - avec l'aide du comité des fêtes - et barrières de sécurité).



Réalisations au fil de l'eau

Nous avons été au-delà de notre programme par de nombreuses initiatives d'idées ou d'opportunités : la rénovation de la salle des loisirs, peintures, sonorisation, installation d'internet.

La mise en place de WC à Port Goret, la réalisation d'un parking supplémentaire rue de tournebride. La rénovation de la cour des logements de la pastorale, et que dire de l'installation d'un cabinet médical avec une remise à neuf de ce logement ! Pour le coup, ce fut une belle et bonne surprise.

Nous avons également pris l'initiative de la création d'un lotissement communal : les Coatineaux. Tous les lots sont vendus et les constructions se réalisent assez rapidement. Nous avons également fait le choix de l'achat d'un terrain rue des vignes pour le diviser en 3 lots tous vendus à ce jour et les permis délivrés.

Enfin, nous sommes en cours d'achat des bâtiments de la ferme de Kervalo et d'une

partie du terrain rejoignant les anciens captages. Ce projet nous laissera une belle opportunité d'aménagement pour l'avenir.

Ce fut un mandat riche en événements : Loi NOTRe avec toutes ses conséquences mesurées ou pas ! L'arrivée dans l'agglo « à l'insu de notre plein gré ! »... La rénovation du centre bourg, le PLU, etc.

Cela dit, le bilan financier ne doit pas être oublié.

À ce jour, la commune conserve toutes ses capacités d'investissement. Elle est en excellente santé financière et peut voir l'avenir avec sérénité malgré la baisse considérable en six ans de la DGF qui passe ainsi de 200 000 € en 2014 à 150 000 € en 2019 soit 25 % de moins.

La récente présentation au dernier conseil municipal de notre situation financière par notre cabinet conseil ne peut que nous conforter pour l'avenir de notre commune

Marcel Serandour



Services a Tréveneuc

Mairie

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.

Tél. : **02 96 70 84 84**

Fax : **02 96 70 96 63**

www.treveneuc.fr

mairie@treveneuc.fr



Collecte des ordures ménagères

Ramassage en alternance des bacs verts et jaunes les mardis (cf article SMITOM page 16)



Agence postale communale

Du lundi au samedi de 9h à 12h (ouverte de 10h à 12h le mardi).

02 96 70 84 83



Bibliothèque municipale

Mercredi : 16h à 18h30

Samedi : 10h à 12h

(fermée veilles de fêtes et jours fériés)



Horaires déchetterie

ÉTABLES SUR MER

Du lundi au samedi d'avril à octobre : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

(de novembre à mars : 9h-12/13h30-17h)

Fermée le 1^{er} mardi du mois et jours fériés

Déchetterie de Plouha ouverte les mardis

Recensement de la population

La direction régionale de l'INSEE nous informe que l'enquête du prochain recensement des habitants de Tréveneuc aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. La collecte des informations pour chaque habitation sera assurée par des agents recenseurs spécialement désignés.

Etat Civil

du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Mariages

18 mai : Stéphanie FOUQUET et Jean-Baptiste MOREL



31 mai : Marie-Laure GICQUEL et François COUVEZ

29 juin : Cécile RENOUARD et Guillaume DANCOISNE

Décès

10 mai : Marguerite BOUTELET

29 juin : Michel LE FLOCHMOËN



Marchés hebdomadaires

Lundi : Saint-Quay-Portrieux (Port)

Mardi : Etables-sur-Mer

Mercredi : Plouha

Jedi : Binic

Vendredi : Saint-Quay-Portrieux (Casino)

Samedi : Saint-Brieuc

Dimanche : Etables-sur-Mer



Communiqués de l'administration



Permanence du CAUE

Les permanences de l'architecte conseil du CAUE sont programmées **le 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois jusqu'en septembre sur RV** au centre inter-administratif 5 rue du 71^{ème} RI à St Brieuc, au sein de l'Espace Info Habitat, entrée unique pour toutes questions relatives au logement, projet de construction ou de rénovation, besoin d'informations juridiques, d'une aide financière etc.

Si vous souhaitez avoir un avis au titre de l'aspect architectural et de l'intégration paysagère de vos projets notamment, n'hésitez à contacter Delphine au 02 96 77 60 70. En prenant RV auprès du service commun ADS, les particuliers peuvent bénéficier d'un conseil d'architecte à titre consultatif sur leur projet.

<https://infohabitat.sbaa.fr>

Démarchages à domicile :

Attention aux abus de faiblesse



Il était une fois une biquette qui avait deux chevreaux et les aimait comme chaque mère aime ses enfants. Un jour, elle voulut aller dans la forêt pour rapporter quelque chose à manger, elle les rassembla et leur dit : « Je dois aller dans la forêt, mes chers enfants. Faites attention au loup ! S'il arrivait à rentrer dans la maison, il vous mangerait tout crus. Ce bandit sait jouer la comédie, mais il a une voix rauque et des pattes noires, c'est ainsi que vous le reconnaîtrez... » (*)

De même que les chevreaux mettent les loups en appétit, les personnes âgées sont des cibles privilégiées pour certains délinquants qui abusent de leur vulnérabilité pour les escroquer ou les voler en se présentant à leur domicile.

Un peu de vigilance et quelques mesures simples permettent souvent de s'en prémunir.

A titre préventif

- Installer un ceilleton ou un entrebâilleur à sa porte
- Participer à la vie associative et s'appuyer sur des personnes sur lesquelles on peut compter (amis, famille, voisins...)
- Garder à portée de main une liste de numéros d'urgence et de personnes de confiance à contacter en cas de besoin

Une visite inattendue ?

- Ne pas laisser entrer un inconnu à son domicile, y compris un démarcheur commercial non sollicité



- Si il se présente comme un agent de service lui demander de présenter une carte professionnelle
- Si il se montre insistant, appeler la gendarmerie en composant le 17

Si vous êtes victime

- Ne pas opposer de résistance
- Crier pour attirer l'attention
- Tenter de mémoriser des détails susceptibles de servir à identifier le délinquant (plaques d'immatriculation d'un véhicule par exemple)
- Prévenir la gendarmerie sans tarder

En cas de doute ou si vous avez été démarché à votre domicile même sans avoir subi de préjudice, contactez la gendarmerie sans tarder en composant le 17.

(*) Inspiré du conte « Le Loup et les Sept Chevreaux »

Dispositif ICI

J'ai une démarche administrative à effectuer. COMMENT FAIRE ? QUI CONTACTER ?

Avec le dispositif « ICI », C'EST SIMPLE !

Dans votre Mairie, votre Communauté d'Agglomération, votre Maison du Département, les agents d'accueil vous renseignent quelle que soit votre demande. Ils vous indiquent :

- LE BON INTERLOCUTEUR et ses coordonnées
- LES MODALITÉS PRATIQUES
- LES DOCUMENTS à prévoir

Vous obtenez une **information** même si votre demande ne relève pas de la collectivité où vous vous présentez.

ICI, un dispositif initié par le Département des Côtes d'Armor en partenariat avec les Communautés de Communes et d'Agglomération et les communes.

Côtes d'Armor le Département

Respecter son voisinage

Les bruits de voisinage (générés par le comportement une personne ou d'un animal) causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.



La nuit

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a un tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre,
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

La journée

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Le bruit est règlementé par l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 modifié.

En ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, selon l'article 4, ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est demandé à chacun de respecter ces horaires et son voisinage. Dans le cas de troubles, il est recommandé de privilégier une solution amiable.

Fournisseurs d'énergie

En 2019, les Tréveneucis peuvent choisir leur fournisseur d'électricité dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. A l'heure actuelle, 50% des Français ne savent pas qu'ils peuvent choisir un autre fournisseur qu'EDF.

- Tout ce qu'il faut savoir sur les dernières actualités liées à l'énergie : <https://www.energie-info.fr/Fiches-pratiques/Comprendre-le-marche-de-l-electricite-et-du-gaz/L-ouverture-du-marche-de-l-electricite-et-du-gaz-naturel-a-la-concurrence>

- La liste complète des fournisseurs d'électricité mise à jour au 1^{er} mars 2019 : <https://www.fournisseur-energie.com/liste-fournisseurs-electricite/>
Certains fournisseurs proposent notamment des offres 100% vertes et respectueuses de l'environnement.

Brulage des déchets verts interdit

Soyons tous acteur de la lutte contre la pollution atmosphérique

La Préfecture des Côtes d'Armor interdit le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille ou arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires) **en tout lieu et toute l'année.**

Il s'agit d'une infraction réprimée d'une **contravention de classe 3** (450€ maximum)

Pour information (Source ADEME) :

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers est brûlé à l'air libre. **Largeement pratiquée**

cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années **par le règlement sanitaire départemental**, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, **toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.**



50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

Elaguer

Aux abords des lignes électriques

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public.

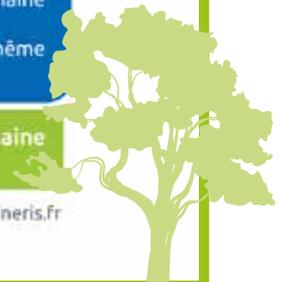
Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79



Agir pour les hirondelles en Côtes-d'Armor

L'Hirondelle de fenêtre se reconnaît à sa queue fourchue, son dos noir-bleuté et son ventre et croupion blancs. On l'aperçoit souvent en vol, poursuivant des insectes au dessus de nos habitations. Cette espèce est aujourd'hui très dépendante de l'homme car comme son nom l'indique, elle installe son nid majoritairement sur des bâtiments. Bien qu'emblématiques dans la culture populaire (les hirondelles annonçant le printemps, auxiliaires du jardinier...) ces oiseaux souffrent aussi d'une mauvaise réputation, principalement à cause des fientes sur les murs, et les nids sont parfois détruits. A l'échelle nationale, l'Hirondelle de fenêtre est en fort déclin, les populations ayant chuté de 33% en 10 ans (2005-2015). En cause, la disparition des insectes constituant leur régime alimentaire, la perte d'habitat sur les zones de reproduction comme d'hivernage, la raréfaction des supports disponibles pour les nids (façades granuleuses, avec des aspérités), le manque de boue pour construire les nids dû aux sécheresses...

Tout comme les autres espèces d'hirondelles et de martinets, les Hirondelles de fenêtre sont protégées. La destruction des individus ou des nids, même non-occupés, est interdite par la loi et passible de sanctions. Chacun peut, de chez soi, agir pour les conserver, la règle de base étant d'éviter leur dérangement : laisser les hirondelles faire leur nid, ne pas effectuer de travaux de façade entre avril et septembre. De plus, une multitude d'aménagements permet de les accueillir sereinement : installer une planchette sous le nid pour réduire la nuisance liée aux fientes ; poser un support en bois, voire un nichoir artificiel, pour les inciter à établir leurs quartiers ; ou encore créer un « bac à boue » pour les aider à construire leur nid.

Le GEOCA (Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor) lance pour la seconde année l'opération « Agir pour les hirondelles » dans le département des Côtes-d'Armor pour revaloriser les hirondelles auprès de nos concitoyens. Pour cela, une plaquette a été éditée, permettant d'apprendre à connaître, recenser, et accueillir les hirondelles.



Une feuille de comptage est intégrée à la plaquette pour nous transmettre les éventuelles observations de nids. Les données récoltées permettront d'établir un bilan sur la répartition et l'abondance des hirondelles dans le département.

Toute personne intéressée est donc invitée à télécharger la plaquette sur www.geoca.fr. Pour transmettre votre feuille de comptage, ou tout renseignement complémentaire, écrire à enquetes-geoca@orange.fr.

GEOCA – Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor
18 C rue du Sabot - 22440 Ploufragan
02 96 60 83 75
contact-geoca@orange.fr
www.geoca.fr





Conserver



Accueillir

Agir pour les hirondelles

en Côtes-d'Armor

Les connaître
Les recenser
Les accueillir

L'Hirondelle de fenêtre est très dépendante de l'homme car les colonies sont majoritairement installées sur des bâtiments.

Ce que dit la loi

- ▶ Toutes les espèces d'hirondelles et de martinets sont protégées en France.
- ▶ La destruction des individus ou des nids (même non-occupés) est interdite par la loi et passible de sanctions.

Les règles de base

- ▶ Préserver leur quiétude. Laisser les hirondelles construire leur nid, ne pas effectuer de travaux d'avril à septembre inclus.
- ▶ En cas de travaux, éviter d'endommager les nids (mise en peinture contournant le nid, etc.)



Agir en réseau

- ▶ **En parler à ses voisins**
Diffuser l'information à ses voisins et son entourage possédant des nids d'hirondelles.
- ▶ **Recenser les nids**
Participer aux comptages encadrés, prospecter son quartier en groupe (contacter le GEOCA).
- ▶ **Appeler un centre de soin**
En cas d'osillons tombés du nid ou d'adulte blessé, ne pas les garder à la maison. Contacter la station LPO Ile-Grande (Tel. 02 96 91 91 40).

Accueillir les hirondelles chez soi

- ▶ **Eviter les salissures**
Installer une planchette en bois ou PVC sous le nid réduira la nuisance liée au fientes. La disposer à plus de 40cm du nid pour éviter l'accès des prédateurs (pics, chats, etc.).
- ▶ **Les surfaces rugueuses comme support de nids**
Laisser les aspérités sur les murs, poser des crépis et enduits granuleux, voire des supports en bois.
- ▶ **De la terre humide pour construire le nid**
Installer de la terre humide dans un "bac à boue" (par ex. un dessous de jardinière), qui servira de matière première aux hirondelles.
- ▶ **Offrir un gîte**
La pose de nichoirs artificiels pourra encourager l'installation des hirondelles.

Plus d'informations sur : www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles
GEOCA - Espace Keraia, 18C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN
 02 96 60 83 75 - enquetes-geoca@orange.fr - www.geoca.fr

Photographies : Yann Février ; Illustrations : Sylvain Leperoux
 Réalisation : GEOCA 2019
 Cette édition a bénéficié de l'appui du dispositif des services civiques.

Côtes d'Armor le Département
 SERVICE CIVIQUE

Comptez les nids d'Hirondelles de fenêtre

NOM & PRENOM : _____
 ADRESSE : _____
 COMMUNE : _____
 E-MAIL (pour recevoir le bilan du comptage) : _____

Parfois les nids d'hirondelles peuvent être occupés par d'autres espèces

Un nid occupé par les hirondelles se reconnaît aux fientes présentes au sol

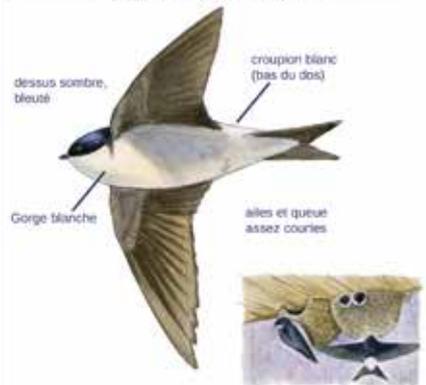
Observer l'absence de nids est aussi une information

Date	Rue / lieu-dit	Hirondelle de fenêtre			autre espèce
		occupé	vide	début	
exemple 25/05/18	rue du 14 juillet	2	2	0	2 (morneau)
exemple 26/05/18	boulevard de la liberté	0	0	0	0

REMARQUES (par ex n° de rue, etc) : _____

Merci de renvoyer cette fiche complétée, par courrier ou e-mail
AVANT LE 15 SEPTEMBRE
 GEOCA - Espace Keraia, 18C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN
 02 96 60 83 75 - enquetes-geoca@orange.fr - www.geoca.fr

L'Hirondelle de fenêtre



Elle bâtit un nid quasi-fermé constitué de 700 à 1500 boulettes de terre agglomérées. Placé à l'extérieur des bâtiments, le plus souvent sous des corniches, balcons ou autres débordements architecturaux, il est aisé à repérer.

Pourquoi compter les nids d'hirondelles ?

- ▶ **Une espèce en fort déclin**
Les populations d'Hirondelles de fenêtre ont chuté de 33% en France en 10 ans (2005-2015).
- ▶ **Suivre les populations**
Le comptage permet d'évaluer l'abondance et la répartition de l'espèce au niveau local.
- ▶ **Une espèce "bio-indicatrice"**
Les hirondelles sont indicatrices de milieux non-pollués, avec peu de pesticides, où les insectes volants sont abondants.
- ▶ **Compter pour mieux protéger**
L'identification des colonies permet de les prendre en compte en cas de travaux, de mener des actions de protection et de sensibilisation.

Les autres espèces

L'Hirondelle rustique

dessus entièrement sombre, bleuté

tête sombre et gorge brique

queue très effilée

Niche souvent dans le vieux bâti. Observable en vol ou posée, plutôt en campagne.

Le Martinet noir

sombre des deux faces

imposant

grandes ailes en forme de faux

Visible en ville, niche dans les cavités ou nids d'hirondelles. Bruyant et rapide. Hors du nid, ne se pose pas.

L'Hirondelle de rivage

entièrement brunâtre dessus

poitrine

clair dessous

collier sombre

Peu observable en ville. Niche en colonie dans les milieux sableux.



SMITOM



STOP aux sacs noirs dans le bac jaune

Refus de collecte

Le service collecte refuse les sacs noirs présentés à la collecte des bacs jaunes.
Les emballages et papiers recyclables doivent être présentés en vrac dans le bac jaune.
En cas de surplus occasionnels ou d'absence de bac jaune, ils doivent être présentés en sacs jaunes translucides, disponibles en mairie.

Veuillez contacter le service collecte pour toute information complémentaire
02-96-74-14-64
accueil@smitom-launay-lantic.com

Déchets acceptés en déchetterie

Déchets courants

- Déchets non-valorisés
- Mobilier
- Bois
- Plâtre et placo-plâtre
- Déblais / Gravats
- Métaux
- Branchages
- Pelouse
- Journaux / Revues
- Cartons
- Verres
- En benne ou sur plateforme**

Déchets spéciaux

- Déchets diffus spécifiques (déchets toxiques)
- Batteries
- Huile de vidange
- Lampes
- Électroménager
- Bouteilles de gaz
- Déchets d'activité de soin à risque (seringues des patients en auto – traitement)
- Dans des locaux ou des conteneurs spécifiques**

Autres déchets

- Bouteilles plastiques
- Vêtements, chaussures et linge de maison
- Huile de friture
- Pneumatiques
- Dans des locaux ou des conteneurs spécifiques**

Déchets refusés

- Ordures ménagères
- Coquillages et crustacés
- Cadavres d'animaux
- Médicaments : à la pharmacie
- Explosifs
- Déchets amiantés

Collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes

Retrait de votre poubelle en cas d'emménagement, de vol ou de changement de situation familiale : au Centre Technique de Launay – Lantic.

A l'usage des résidents secondaires : les bacs jaunes sont désormais disponibles. Contactez le SMITOM pour un rdv de retrait du bac, muni d'un justificatif de domicile. Des bacs collectifs d'apport volontaires ont été installés à l'entrée des services techniques rue de Tournebride.

Marcel SERANDOUR, Vice-président du SMITOM
Centre Technique du SMITOM, à Lantic
Accueil du public, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30
02 96 74 14 64

accueil@smitom-launay-lantic.com
www.smitom-launay-lantic.com

Collecte des poubelles entre 5h et 14h. **JE SORS MON BAC LA VEILLE AU SOIR.**

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 D Gilles	1 M Thé. de l'E. Jésus	1 V Toussaint	1 D Florence
2 L Ingrid	2 M Léger	2 S Défunts	2 L Viviane
3 M Grégoire	3 J Gérard	3 D Hubert	3 M François Xavier
4 M Rosalie	4 V Fr. d'Assise	4 L Charles	4 M Barbara
5 J Raïssa	5 S Fleur	5 M Sylvie	5 J Gérard
6 V Bertrand	6 D Bruno	6 M Bertille	6 V Nicolas
7 S Reine	7 L Serge	7 J Carine	7 S Ambroise
8 D Nativité N.-D.	8 M Piégale	8 V Geoffrey	8 D Issa, Conception
9 L Alain	9 M Denis	9 S Théodore	9 L Pierre Fourier
10 M Inés	10 J Gastain	10 D Léon	10 M Romaric
11 M Adolphe	11 V Firmin	11 L Armistice 1918	11 M Daniel
12 J Apollinaire	12 S Wilfried	12 M Christian	12 J Jeanne F.C.
13 V Aimé	13 D Gérard	13 M Brice	13 V Lucie
14 S Croix Gorieuse	14 L Juste	14 J Sidone	14 S Odile
15 D Roland	15 M Thérèse d'Avila	15 V Albert	15 D Niron
16 L Edith	16 M Edwige	16 S Marguerite	16 L Alice
17 M Renaud	17 J Baudon	17 D Elisabeth	17 M Gali
18 M Nadège	18 V Luc	18 L Aude	18 M Gaston
19 J Émile	19 S René	19 M Tanguy	19 J Urbain
20 V Davy	20 D Adeline	20 M Edmond	20 V Théophile
21 S Matthieu	21 L Céline	21 J Prés. de Marie	21 S Hiver
22 D Maurice	22 M Elode	22 V Cécile	22 D Françoise Xavière
23 L Antoine	23 M J. de Capistran	23 S Clément	23 L Armand
24 M Thècle	24 J Florentin	24 D Flora	24 M Adèle
25 M Hermann	25 V Crépin	25 L Catherine	25 M Noël
26 J Côte/Damien	26 S Dimtri	26 M Delphine	26 J Etienne
27 V Vinc. de Paul	27 D Eudeline	27 M Séverin	27 V Jean
28 S Venceslas	28 L Jude	28 J Jacq. de la M.	28 S Innocents
29 D Michel	29 M Narcisse	29 V Saturnin	29 D David
30 L Jérôme	30 M Bienvenue	30 S André	30 L Roger
	31 J Quentin		31 M Sylvestre





Pratiques de désherbage, que dit la réglementation ?

Semis, taille, désherbage des cours ou des allées ou cueillette au potager... C'est de saison, les jardiniers, qu'ils soient amateurs ou confirmés, redoublent d'inventivité pour agrémenter leur extérieur.

→ **Arrêté « fossé »** : en vigueur depuis 2005

L'arrêté "fossé" s'applique à tous les produits phytosanitaires (de synthèse ou même ceux encore autorisés - bio contrôle ou agréé en biologique). Il se traduit par une **interdiction de traiter les fossés, rivières, caniveaux ou autres collecteurs d'eau pluviale...**



Ces dispositions sont essentielles pour réduire les transferts directs (ruissellement) de ces substances dans les milieux aquatiques, dont la présence est à l'origine de la dégradation de la qualité des eaux de nombreux cours d'eau de notre territoire.

→ **Produits phytosanitaires de synthèse** : supprimés des rayons

Depuis le 1^{er} janvier 2019, de nouvelles règles s'imposent en matière de jardinage. La **Loi Labbé** interdit ainsi aux "jardiniers amateurs", d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse. Les produits ciblés par la Loi ont donc été supprimés des rayonnages des magasins de jardinage et bricolage.

→ **Produits alternatifs** : oui, mais toujours « phytosanitaires »

Tous les pesticides n'ont pas disparu des rayons, puisqu'on y trouve des **produits alternatifs, dits "de bio-contrôle" et les produits utilisables en agriculture biologique** (liste des produits phytopharmaceutiques autorisés accessible sur le site du ministère de l'Agriculture).

Encore disponible dans les jardineries ou supermarchés, le "Roundup" a conservé son nom, mais pas sa composition. La nouvelle version grand public ne contient donc pas de glyphosate, puisque son principe actif est l'acide acétique.

→ **« Désherbant maison »** : le sel et le vinaigre ne sont pas autorisés !

Tout usage de pesticide est soumis à une autorisation (Autorisation de Mise sur le Marché, AMM). Or, **le sel est un poison pour le sol** qui se répand alentour, tout **comme le vinaigre**. C'est pour cette raison que **leur utilisation, en tant que désherbant, est strictement interdite**. (Références : article L253-1 du code rural et de la pêche maritime et article 28 du règlement européen 1107-2009).



Ensemble, agissons pour reconquérir la qualité des eaux et adoptons des pratiques respectueuses de notre environnement.

Saint-Brieuc Armor Agglomération
Direction de l'Eau
et de l'Assainissement
02 96 58 51 35

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES, ANTI LIMACES...)

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU*, PLANS D'EAU*
Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).

Interdiction de traiter

DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000'

Interdiction de traiter

SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.

Interdiction de traiter

* Sauf cadre dérogatoire des produits de biocontrôle, labellisés AB, ou à faible risque.

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, COLLECTIVITES AGRICULTEURS ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 150 000 € ET 6 MOIS D'EMPRISONNEMENT.

* Ces points d'eau sont constitués :
d'une part par les cours d'eau tels que définis par l'article L.215-7-1 du code de l'environnement. L'information cartographique concernant ces cours d'eau est mise à disposition du public sur le site internet des services de l'Etat, www.cotes-darmor.gov.fr à la rubrique : « politiques publiques / environnement / l'eau / cartographie des cours d'eau du département »
et d'autre part par les autres éléments du réseau hydrographique (hors cours d'eau) figurant sur les cartes 1/25 000 de l'Institut géographique national.

Au-delà des frontières communales

Quelles aides financières pour vos travaux ?

En 2019, rendez-vous aux **permanences SOLIHA** : Tous les mardis et vendredis, de 13h45 à 17h, à l'Espace Info Habitat

L'ESPACE INFO HABITAT

Mis en place par Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'Espace Info Habitat, situé au 5 rue du 71^e RI à Saint-Brieuc, est un nouveau service public. Il permet d'accompagner les ménages dans leurs projets et démarches habitat (louer, rénover, acheter, construire...).

L'espace regroupe dans un même lieu Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).

D'autres partenaires sont également mobilisés pour permettre aux conseillers de proposer des solutions techniques, financières, juridiques et administratives adaptées aux projets habitat des habitants de l'Agglomération.

LES PERMANENCES SOLIHA au sein de l'Espace Info Habitat

Missionnée par l'agglomération, SOLIHA vous informe sur vos droits en matière d'aides financières aux travaux délivrées par l'Agence Nationale de l'Habitat.

Les conseillers vous aident à définir vos besoins, ciblent les travaux les plus efficaces pour l'obtention des aides et, vous accompagnent dans le montage de votre demande de subventions auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat, de Saint-Brieuc Armor Agglomération ou tous autres aides complémentaires (caisse de retraite, Certificats d'Economie d'Énergie, Eco-PTZ,...).

Permanences SOLIHA
Les mardis et vendredis,
de 13h45 à 17h,
à l'Espace Info Habitat.



PLUS D'INFOS : ESPACE INFO HABITAT
5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie
22000 Saint-Brieuc
Un numéro unique : 02 96 77 30 70
E-mail : infohabitat@sbaa.fr
<https://infohabitat.sbaa.fr/>

PLUi : JE M'INFORME ET JE PARTICIPE !



PLUS D'INFOS

Les techniciens du service urbanisme sont à votre disposition pour toute question spécifique, n'hésitez pas à les contacter : www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

02 96 77 60 75

concertation. PLUi@sbaa.fr

Assistants maternels ou familles qui employez des professionnels de la petite enfance, **FORMEZ-VOUS !**

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
Relais parents assistants maternels
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
Semaine de la formation continue à destination des assistants maternels
Du 18 au 23 novembre
PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
La terre, la mer, l'avenir en commun
[saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)

Centre multimédia

Les locaux de l'ancienne Communauté Sud Goëlo à Étables-sur-mer étant actuellement en travaux, le centre multimédia est transféré et ouvert le mercredi de 14h

à 17h au cercle informatique quinocéen à l'ancienne mairie 20 Quai de la République, 22410 Saint-Quay-Portrieux.

02 96 65 48 66

Sabrina EMILY, chef de projet
sabrina.emily@sbaa.fr

CIAS



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) accompagne les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies invalidantes. Il réunit l'ensemble des services d'aide et d'accompagnement à domicile situés sur l'agglomération de Saint-Brieuc. Il intervient auprès des habitants des 32 communes du nouveau territoire intercommunal dans les domaines suivants :

- Aide à la personne, repas, entretien
- Accompagnement
- Service de soins
- Portage de repas
- Petit bricolage
- Téléassistance
- Aide aux aidants (groupe de parole, répit à domicile...)

3 dates à retenir sur vos agendas pour la rentrée :

- **La balade gourmande le jeudi 19 septembre à Pordic** en collaboration avec leur association de marcheurs.
- **La conférence AVC** (Accident Vasculaire Cérébral) organisée avec AVC 22 **le jeudi 10 octobre** à 14H au centre des congrès à Saint Quay Portrieux (Entrée libre)
- **Le Forum Senior Santé le 21 novembre à l'Estran** à Binic-Étables (complément d'informations sur le contenu du Forum à la rentrée)



CIAS Antenne Littoral

22 rue Pasteur

22680 BINIC-ETABLES-SUR-MER

Tél. 02 96 58 57 04

cias@sudgoelo.fr / www.cias-sudgoelo.fr

Vie des associations

Vous souhaitez donner de votre temps et vous investir dans la vie associative de la commune :

La liste des associations tréveneucises est disponible en mairie.

Atelier Tréveneucis



90 tableaux ont été exposés le week-end du 15 et 16 juin, notre exposition a connu un franc succès comme les années précédentes.

Un grand merci à Margot (www.margot-veenendaal.blogspot.com/) pour la mise en scène de l'exposition ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont aidé à l'installation, à la préparation du vernissage et au rangement.

Le lundi, lors de l'après-midi portes ouvertes, quelques personnes se sont intéressées à nos travaux et sont prêtes à nous rejoindre en septembre.

Reprise des activités le lundi 16 septembre à 15 heures par un goûter. Premier cours de peinture le 23 ou 30 septembre.

Bon été à toutes et à tous



La Présidente, Rosine Douffé

Les danseurs du Goëlo



Nous vous invitons à vous inscrire au concours photos organisé sur le thème « Entrons dans la danse ». La date de l'exposition a été modifiée. Elle aura lieu les samedi 12 et dimanche 13 Octobre dans la salle des loisirs de Tréveneuc. L'été est un moment propice aux spectacles de rue ... A vos appareils et téléphones... pour des clichés de danseurs.

Nous exposerons des coiffes et des costumes, et vous proposerons un stage de danse (gratuit) le samedi 12 après-midi, à partir de 14h00.

Vous pouvez vous inscrire au concours et au stage de danses à l'adresse suivante : danseurs-goelo@laposte.net

Les cours de danses reprendront les vendredi soir à 20h00, à partir de septembre, hors périodes scolaires. Cette année 2019/2020, nous réouvrons les cours destinés aux enfants, encadrés par Annick, titulaire du monitorat enfants, la dernière expérience avec les enfants de l'école Saint-Jean à l'occasion

du Feu ayant remporté un franc succès auprès des écoliers. Ces cours pourront avoir lieu les mardis vers 17h00 ou les mercredis après-midi, les horaires seront choisis en accord avec les parents.

Danser fait partie des activités n'occasionnant pas de frais financiers importants et permettant de libérer le mauvais stress, pensez-y.

Au plaisir de vous retrouver lors des manifestations et des cours. Nous restons à votre écoute pour toute demande d'information et suggestion.

Inscriptions à l'adresse mail suivante :
danseurs-goelo@laposte.net

Un pas, un sourire, une rencontre

Une attention portée, un bonjour, une visite sont des gestes simples qui permettent de lutter contre l'isolement et de renforcer le lien social. L'association « Un pas, un sourire, une rencontre » est proche de chez vous et s'adresse à tous les âges de la vie. N'hésitez pas à nous contacter.

Un pas, un sourire, une rencontre
Saint-Quay-Portrieux / Tréveneuc
07 83 67 07 66
unpsr22@gmail.com

UTL : les conférences

- 10/09/2019** - Gallé, Daume, Lalique, magiciens du verre - Jacqueline DUROC
- 24/09/2019** - Existe-t-il des médias indépendants ? - Eric FOTORINO
- 08/10/2019** - L'autre Simone WEIL, une philosophe militante - Robert URIAC
- 05/11/2019** - L'exposition universelle de 1900, bilan d'un siècle - Virginie FOUTEL
- 26/11/2019** - L'île de SANTORIN - Charles FRANKEL
- 10/12/2019** - Simone de BEAUVOIR ou l'expérience de la liberté - Olivier MACAUX
- 07/01/2020** - Sarah BERNHARDT - Mme BRIEUC
- 21/01/2020** - La construction européenne, une union tiraillée entre 2 utopies - Sylvain KAHN
- 04/02/2020** - L'IRAN d'hier et d'aujourd'hui - Alain COLLAS
- 03/03/2020** - Magie ou utopie de Brocéliande, entre mythe et réalité - Dom, BESANCON
- 17/03/2020** - La comédie musicale - G. KOSMICKI
- 31/03/2020** - Ainsi vivaient les femmes au Moyen Age - Maëlle THOMAS-BORGNEUF
- 28/04/2020** - Des couleurs et des mots : Manet, les impressionnistes et Zola - Jacqueline DUROC
- 05/05/2020** - De l'homme réparé à l'homme augmenté - François LOTH
- 19/05/2020** - Edgar FAURE: la vie incroyable et l'immense culture d'Edgar Faure - Mr CORLOUER
- 26/05/2020** - Projet de sortie annuelle de l'UTL

www.utl.sud.goelo.sitew.com



Vie de l'école

Après avoir fait le tour du monde du nord au sud en voiler, Guirec Soudée et sa poule Monique ont fait escale à Tréveneuc à l'école Saint Jean afin de raconter leurs aventures aux enfants.

Ce fut une grande chance pour les élèves qui, après avoir découvert l'album «La poule qui fit le tour du monde», ont pu rencontrer cette poule aventurière et ce navigateur intrépide qui ont bravé la tempête et les glaciers afin de réaliser leur rêve.

Les élèves ont eu l'opportunité de poser de nombreuses questions sur leur vie au quotidien.

Guirec Soudée a également pu les sensibiliser sur le respect de l'environnement en général et de l'océan en particulier.

Les enfants ont profité également d'une



semaine de cirque. En effet, l'association Furlukin Circus s'est rendue tous les jours à l'école pour proposer des ateliers de

jonglerie et d'acrobatie aux enfants. À la fin de la semaine, un petit spectacle a été présenté aux parents.

OGEC

Notre gouvernement a d'autres priorités que le bien être et l'épanouissement de ses petits écoliers.

M. Macron ne nous a toujours pas répondu, mais le rectorat a décidé de ne pas interférer dans la décision de la DDEC (enseignement catholique).

Certains autres doivent se réjouir de la fermeture de notre petite et belle école.

C'est triste mais c'est ainsi.

Vous connaissez la fable « le pot de fer et le pot de terre »?

Le pot de terre en souffre ; il n'eut pas fait cent pas

Que par son Compagnon il fut mis en éclats,

Sans qu'il eût lieu de se plaindre.

Ne nous associons qu'avecque nos égaux ;

Ou bien il nous faudra craindre

Le destin d'un de ces Pots.

Notre destin, pot de terre, débris que nous sommes aujourd'hui.

Enfants démunis, parents incompris.

Des oubliés.

Nous avons fait tout ce que nous avons pu, step by step, avec le soutien sans faille de certains parents d'élèves, employés de l'école et de la mairie, associations locales, habitants de Tréveneuc, médias, élus locaux (Valérie Rumiano, Thierry Simelière, Eric Bothorel), Marcel, notre maire qui s'est battu de tout son être, avec détermination et conviction pendant 4 mois.

J'en oublie sûrement... l'émotion certainement...



D'autres chemins vont s'ouvrir à nos petits, à nous. J'espère du plus profond de mon être que chacun de ces petits bouts trouvera le calme pendant ces grandes vacances et abordera cette nouvelle rentrée avec joie et sérénité.

1874-2019, 145 ans de vie, d'une belle vie qui s'apprête à rendre son dernier souffle.

« Elle était chouette mon école » (Baptiste, 5 ans).

Merci pour tout.

Bénédicte REDON
Présidente de l'OGEC

Le Touseg Ru : un an déjà !

Un peu plus d'un an déjà que Babeth et David Brassier ont repris la gérance du Touseg Ru, l'occasion de faire le point, juste avant la saison d'été, sur l'année écoulée riche en événements et nouveautés.

Il est 8h ce vendredi matin, quelques habitués prennent un petit café au comptoir et Babeth s'active pour préparer la journée. Les clients défilent, pour attraper le journal, tenter sa chance aux jeux à gratter ou acheter un paquet de cigarettes, chacun est accueilli par son prénom avec un large sourire. Sur la terrasse, ça discute autour d'une table, le soleil est au rendez-vous et une petite pause s'impose avant de partir au bureau. David arrive avec les enfants, c'est bientôt l'heure de l'école et les garçons portent fièrement leur cartable. Ce soir ils participent au spectacle de danse bretonne pour le feu de la Saint-Jean, leur esprit est à la fête, mais pour leurs parents, le cœur n'y est pas, l'annonce de la fermeture définitive de l'école est toute fraîche et pour tout le monde c'est une mauvaise nouvelle.

La fermeture de l'école, un coup dur pour tous

« Quentin, 8 ans, appréhende déjà sa rentrée aux Embruns à Saint-Quay en septembre, le petit, 3 ans, lui n'est pas



encore tout à fait conscient de ce changement à venir. Pour nous ça va être une autre organisation, il va falloir prendre la voiture matin et soir, et nous ne les verrons plus passer le midi à l'heure de la cantine.» dit tristement Babeth. « Les allers-retours des enfants dans le bourg créaient de l'animation pendant la semaine, ça n'a l'air de rien, mais ça rythmait les journées. Nous avons participé à toutes les actions qui ont été menées contre cette fermeture, la proxi-

mité de l'école a largement influencé notre installation ici à titre personnel comme au niveau professionnel, nous espérons que les parents garderont l'habitude de passer au Touseg Ru ! »

Ça bouge au Touseg Ru !

La distribution de la presse, l'arrivée du comptoir de la Française des jeux, l'offre de snacking le midi et la vente de glaces ont permis de développer la clientèle de proximité et de générer davantage de passage pendant la saison estivale. Babeth et David ont aussi organisé différents événements pour rassembler et créer des liens. Le concert de jazz en septembre, la soirée Halloween fin octobre ou la fête du Beaujolais nouveau en novembre ont rencontré un vrai succès. Chaque match de Guingamp diffusé sur grand écran rassemble un bon public, et la finale de la coupe du Monde de football a été une mémorable soirée. Un concert de rock, avec un groupe de

Plouha les « Red Stone » est prévu ce 24 août pour clôturer l'été et se retrouver avant la rentrée scolaire qui sera quelque peu amère.

Du nouveau pour la saison

Les paninis du Touseg Ru étant appréciés Babeth et David ont décidé d'élargir leur offre de restauration à emporter et ont investi dans un four à pizza. Après une formation spécifique, c'est David qui est aux fourneaux et depuis début juin pas moins de 8 pizzas différentes sont proposées à la carte, le vendredi, samedi et dimanche soir, sur commande.

Benjamin, jeune crapaud rouge, viendra les seconder cet été pour faire face au flux estival et le programme de l'hiver se dessine déjà. Halloween et le Beaujolais nouveau sont encore prévus, la coupe du Monde de rugby, du 20 septembre au 2 novembre, est bien sûr attendue, même si les matchs seront diffusés le matin, et l'UEFA Euro 2020 sera l'incontournable rendez-vous de l'été prochain.

4 PLACE DU BOURG 22490 TRÉVENEUC
02 96 70 95 85
LA 10^È PIZZA OFFERTE

BASE AU CHOIX

TOMATE MOZZA OU CRÈME MOZZA

- ▶ **LA QUEEN** . 9.50€
Base : Champignons . Jambon . Olives . Origan . Tomate fraîche
- ▶ **LA FROMETON** . 11.50€
Base : Chèvre . Fourme d'Ambert . St Nectaire
- ▶ **LA ST MARC** . 12.00€
Base : Saumon fumé . Aneth . Ciboulette
- ▶ **L'Auvergnate** . 12.00€
Base : St Nectaire . Pommes de terre . Lardons . Oignons
- ▶ **LA QUI CHAUFFE** . 12.00€
Base : Champignons . Chorizo . Merguez . Polvrons
- ▶ **LA STATES** . 12.00€
Base : Viande hachée . Oignons . Cheddar . Deut
- ▶ **LA PRINTANIÈRE** . 9.50€
Base : Champignons . Oignons . Polvrons . Tomate fraîche
- ▶ **LA TOUSEG RU** . 12.00€
Pâte au blé noir . Base : Saucisse bretonne . Oignons . Pommes de terre

Commerçants et artisans

LES COULEURS DE NATHALIE



Nathalie Landrein
Peintre décoratrice

lescouleursdenathalie@gmail.com
0621831375

TAXI

Proxi-Trans Ambulance
* VSL *

Une équipe de professionnels
à vos côtés

☎ 02 96 70 67 00
Votre ambulancier Sud Goëlo

BARRIQUES les
Bar à bière sur pattes Cave à vin

Zone de Kertugal - 22410 Saint-Quay-Portrieux

Pôle Auto Services
Les DALLIOTS

www.lesdalliot.fr

Z.A. Les Dalliot
15, Rue de la HORVAIS
22410 TREVENEUC
☎ 02 96 70 94 66



Travaux Publics
du Goëlo

LE PERDU
Fils

4, rue Kerihouët
22410 TRÉVENEUC

- Terrassement
- Assainissement
- Nettoyage de terrain (gyrobroyage)
- Vente et livraison de terre végétale
- Négoce granulats
- Location d'engins avec chauffeur

06 62 28 86 17
02 96 70 54 15

Albizia Paysage
SARL

LUCAS Frères

Entretien parcs et jardins

06 03 97 51 47
22410 TRÉVENEUC

FOOD TRUCK AMBULANT
«La bonne Frankette»
Chez Nat

Hamburger - Panini - Tartine chaude
Sandwich frites - Croque Monsieur

07 81 04 17 67
f La bonne Frankette

A Tréveneuc les vendredis à 18h (place du Bourg)

Plomberie
Electricité
Chauffage

Installation, Dépannage
Mise en conformité
Neuf & rénovation
Création, modification
Salle de bains
Cuisine...

Yann HADDAD

7 rue de la froideville
22410 Tréveneuc

06 22 41 28 87
02 96 65 29 32

MBREYEUR
POISSONNIER
MBREYEUR

LA POISSONNERIE
- Poissons, coquillages
- Spécialités en écrevisse
- Plateau de fruits de mer à volonté

LE RESTAURANT
- Pâtisseries
- Pâtisseries de Noël de Noël
- Hommes et légumes
- Gratin aux légumes
- Moules frites
- Soupe de poisson
- Tous nos ingrédients et produits sont issus de nos élevages.

Grève de St Marc - TRÉVENEUC
☎ 02 96 70 56 30

MICROBREIZH
TRAVAIL - ENTRETIEN

ZAE des Islandais - Rue de la Roche Garde
22680 Etables-sur-Mer
Tél. 02 96 70 31 96 | Fax 02 96 70 53 68
s.demoy@microbreizh.fr | www.microbreizh.com

HORIZON D'ARBRES Taille d'arbres et d'arbustes
Nico Chalvet
Arboriste grimpeur diplômé

Abattage délicat
Abattage par démontage
Broyage
Débroussaillage

Plouha 06 30 30 87 81 chalvet@gmail.com

ARTISAN
Peintre

Peinture-Décoration
Revêtement de sols & murs
Parquet flottant
Ravalement
Isolation Thermique Extérieur
Béton ciré
Décoration intérieure à la chaux
Ponds Aménagements

Jacky ROUXEL
23, rue de la Grange
22190 PLÉRIN
02 96 74 57 68 / 06 33 43 83 92
E-mail : jackyrouxel@sfr.fr



CCTA
CONTROLE AUTO

PLOUHA
02 96 20 20 72

Du nouveau à Pommorio : Tiny houses / vélo électrique

Le château de Pommorio abrite depuis quelques semaines une vingtaine de tiny houses dans son parc, créant ainsi le premier « village de tiny houses » de France.

Ne dénaturant pas le paysage bucolique des pourtours du château, ces petites maisons mobiles offrent un hébergement de 8 m² pouvant accueillir 4 personnes.

Autonomes et écologiques, elles sont dotées d'un réservoir d'eau, d'électricité (batterie indépendante et panneau solaire), de chauffage et de gaz (pour la cuisine).

La porte d'entrée ouvre sur une pièce de vie avec salon banquette, une table rabattable pour 4 personnes, kitchenette avec 2 feux à gaz, réfrigérateur, et des rangements. Un assemblage de banquette offre une literie supplémentaire. À l'étage, accessible avec une échelle de meunier, la chambre parentale. Dans une pièce contiguë et séparée les sanitaires (douche et toilettes).

Cette démarche s'inscrit dans un mouvement écocitoyen déjà engagé par la région, le département et la SNCF sous le vocable « **En Bretagne sans ma voiture** ».

Ainsi, le principe est d'arriver par le train, de poursuivre en bus jusqu'à Tréveneuc où Arthur de la Villesboisnet vient vous chercher pour vous conduire aux tiny houses de Pommorio. Sur place vous disposerez de vélos électriques pour les balades et les courses.



POMMORIO
Soiree Exceptionnelle !

www.pommorio.com
Mariages - Receptions - Séminaires
contact@pommorio.com 06 28 25 76 99



Bar - Tabac Le Bar Tabac TOUSEG RU vous propose une gamme variée de produits et services :



Confection et vente de pizzas, TABAC, Jeux FDJ (grattage, loto, euromillions, parions sport), Presse (hebdomadaires et quotidiens : Ouest France, Presse d'Armor), Timbres poste, timbres discaux et timbres amendes (dématérialisés), tickets TUB (coupons 10 voyages, coupon journée, coupon Pass Tribu), recharges téléphoniques (Orange, Bouygues, SFR, etc.), recharges monétiques (Pausafe card, ticket Premium, ticket Amazon, etc.), recharges multimédia (Playstation, X box, Google play, etc.), jeux de fléchette connecté.

4 place du Bourg - 22410 Tréveneuc www.facebook.com/Touseg-RU

DOMAINE DE CHAINTRE

Sylvain Luneau
VIGNERON - ŒNOLOGUE

Chaintre - 44 330 Mouzillon
02 40 36 31 16
06 45 11 74 41
sylvain.luneau@orange.fr

VINS DU Val de Loire

Muscadet, Sèvre et Maine sur le Chardonnay - Sauvignon
Vins de Pays rosés et rouges
Méthode traditionnelle

SYLVAIN TONNELLIER

DÉMOLITION
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT

ALLÉE EN GROU

39, rue de Kercadoret
22410 TRÉVENEUC

TEL. 02 96 70 59 83
06 61 75 38 39

COUVERTURE • ZINGUERIE • ÉTANCHÉITÉ
Neuf - Rénovation - Entretien

Gérard GUIGAN

23, rue du Châtaignier PLOURHAN
02 96 71 95 71

Neuf & Rénovation

Menuiserie Serge Brotons

MENUISERIE - CHARPENTE

Z.A. Les Daillets
TRÉVENEUC

02 96 70 54 01

AGENCEMENTS MOBILIER SUR MESURE
PLACOPLÂTRE
FENÊTRE Bois Alu PVC

Maçonnerie Bournier antoine

• Neuf & Rénovation
• Petit terrassement
• Pierre & joint de pierre

TRÉVENEUC
06 60 25 04 23



Margot Vennendaal Artiste plasticienne



Cours peinture et arts plastiques
atelier et espace des ateliers

margot-venndaal.blogspot.fr
06 15 29 58 68

Artistes

L'atelier de Margot
Gîte de la Margotières
Rue de Mauretour
06 15 29 58 68

Location saisonnières

FRION Colette
32 rue de Kercadoret
06 08 54 35 72

Si vous souhaitez diffuser au sein du bulletin municipal vos annonces : commerces, locations saisonnières ou autres, merci de prendre contact avec la mairie qui vous en expliquera les conditions.

◆ Samedi 6 juillet

Le Rando Tour de la baie de Saint-Brieuc reprend sa route à travers les chemins de l'agglomération briochine, du 6 au 11 juillet 2019 (à Tréveneuc le 6 juillet). La 4^{ème} édition de cette randonnée pédestre fera cinq boucles dans le pays du Goëlo et une escapade à Bréhat – retrouvez l'ensemble du programme du 6 au 11 juillet sur www.randodelabaie.fr.

Axel Kahn, généticien, médecin et humaniste est un grand marcheur, qui a raconté dans deux ouvrages les milliers de kilomètres avalés et les rencontres vécues lors d'un périple à travers la France. Il accompagnera les randonneurs de Saint-Quay-Portrieux à Tréveneuc.

◆ Mardi 9 juillet

Cirque Metropole – ANAS – 20h
5 € Adultes, 3 € enfants (gratuit < 3 ans)

◆ Vendredi 12 juillet

Concert Avis de Grand Frais précédé du Bagad Sonerion Sant Ke
Place du bourg à partir de 18h30. Restauration sur place par le comité des fêtes.

◆ Samedi 13 juillet

Concert rock 70's to 90's à partir de 20h30
Place du bourg - Gratuit.
- Baron Noir (rock)
- The Light Side Band (folk rock)



◆ Du 13 au 19 juillet

Exposition - Hommage à Armand Maloumian, rescapé du goulag – Salle des loisirs. Entrée libre.

Armand Maloumian, engagé à 16 ans dans la 2^{ème} DB du Général Leclerc, a connu le goulag. Il s'en est sorti grâce à une volonté de vivre exceptionnelle, mais surtout il n'a pas perdu son âme. Capable de pardonner à ses bourreaux, il a consacré sa vie à lutter pour aider ceux qui subissaient l'enfermement pour leurs idées, ou tout simplement parce qu'ils ne plaisaient pas au Pouvoir Totalitaire. Cette exposition doit nous faire réfléchir aux bienfaits de la démocratie «le plus mauvais des systèmes à l'exception de tous les autres» d'après W. Churchill, mais aussi à sa fragilité, quand la tentation des régimes forts nous fait oublier les horreurs du siècle dernier.

◆ Dimanche 14 juillet

Commémoration – Monument aux Morts – 11h

◆ Du 22 au 26 juillet

Exposition M. VAN ASH - Salle des loisirs.
Entrée libre.



◆ Jeudi 25 juillet

15h Randonnée botanique avec Yves YGER.
18h « C'était un petit jardin », pièce en plein air. Participation libre.

◆ Dimanche 28 juillet

Pardon de Sainte-Anne – Chapelle Saint-Marc
Les Amis de la Chapelle Saint-Marc

◆ Vendredi 2 août

FEST NOZ – Parc de Pommorio, à partir de 19h30
Startijen, Ioened Fall, Jégou et Corbel et le Cercle de St Cast Le Guildo.

◆ Samedi 3 août

Concert chants de marins : Les Barbus de la Sallemouille.
Place du Bourg - Gratuit - à partir de 19h30

◆ Du 5 au 14 août

Exposition des artistes tréveneucis sur le thème « Le crapaud rouge » - Salle des loisirs. Entrée libre. Vernissage lundi 5 à 18h.

◆ Du lundi 26 août au dimanche 1^{er} septembre

exposition et démonstration de Tournage sur bois, ferrailleur, céramique, meubles en carton, sculpture. Salle des loisirs – accès libre.

◆ Mercredi 25 septembre

7h départ place du bourg du « Rallye course motorisée de la Police Nationale ». Arrivée 17h.

◆ Dimanche 29 septembre

Vide greniers. Place du Bourg / Allée de Pommorio. Société de Chasse la Saint-Marc

◆ 26 et 27 octobre 2019

Fête des jardins – 10h à 18h Château de Pommorio – « Les arbres ». Invité d'Honneur : Didier Willery, jardinier de l'un des plus beaux jardins remarquables de France : le jardin du Vastérial. Jardinier, auteur, il donnera une conférence le samedi à partir de 15h sur le thème « Au près de vos arbres, vivez plus heureux ». Liste des exposants sur : www.fetedesjardins.com. Entrée : 3 € (gratuit - de 16 ans). Restauration sur place (réservation au 02 96 73 61 02).

◆ 12 et 13 octobre

Exposition et résultat du concours photo « entrons dans la danse ».
Salle des loisirs

Entrée libre

